

Compte rendu de la réunion du C.A. de la ligue de Bretagne de char à voile

Lundi 3 avril 2017, 18h30 - Plestin les Grèves

Étaient présents :

- Ginette Josse
- Jean-Claude Josse
- Jean-Michel Boinet
- Jean-Charles Briffaut
- Cédric Floc'h
- Alban Nédélec
- Yan Gourmelon
- Robert Mingot

Absents excusés :

- Morgane Floc'h
- Bertrand Abéguilé

La réunion débute sur un échange informel sur les possibilités d'hébergement au championnat de France des jeunes. Des disparités importantes se font jour entre les diverses offres reçues par les différents clubs.

1. Quotas CFJ :

Rappel quota ligue Bretagne : 8 cadets, 6 minimes et 6 juniors.

Actuellement les clubs bretons proposeront :

- 4 minimes, Plestin 1, Plouescat 1, Erquy 2
- 6 cadets, Plestin 4, Plouescat 2,
- 5 juniors (dont 1 féminine), Noroît 2+1, Plestin 1, Erquy 1

Pour remplir le quota en minimes il est proposé de combler le manque de pilotes en procédant au sur-classement de benjamins 2eme année en insistant sur la participation de pilotes filles. Jean-Michel Boinet contactera Christophe Roger pour avoir confirmation de la volonté de la FFCV de renforcer la présence féminine à ces CFJ. JCB met en avant que le sur-classement se fait généralement pour la saison et non pas pour un événement ponctuel. Le dossier de sur-classement est téléchargeable sur le site de la FFCV.

2. Stage préparation au CFJ :

Celui-ci pourrait être organisé à Pléneuf Val-André et encadré par Yan Gourmelon et Quentin Alvarez les 21 et 22 avril. Reste le problème de l'hébergement et des repas du 21 et le petit déjeuner du 22. AN contactera le CNPVA. En incluant les benjamins, le nombre de pilotes serait porté à 17 ou 18. Mais compte tenu de la proximité, les pilotes d'Erquy ne seraient pas comptés pour l'hébergement. Au fil de la discussion, il apparaît que certains pilotes ne pourraient peut-être pas participer au CFJ pour des raisons financières, vu le coût du transport et aussi et surtout du prix des hébergement le week-end du 1^{er} mai sur la région de Royan.

L'idée de remplacer le stage de préparation par une aide financière versée aux familles des jeunes pilotes par la ligue se fait jour. Après maintes discussions, il est décidé de verser une aide de quatre-vingt euros par pilote.

3. Dossier CNDS

La @subvention devra être déposée en ligne pour le 18 avril. La formation des bénévoles et des arbitres sera mise en avant. La sécurité sera mise en avant pour l'achat de casques homologués FFCV. Il est décidé de reprendre et de suivre le PST 2014-2017. Suite à un problème informatique sur place il n'a pas été possible de le communiquer à tous les participants de la réunion. RM devra l'envoyer par courriel aux membres du CA.

JMB, aidé par CF s'occuperont du dépôt de la @subvention.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clos la séance à 20h30.